

Lièvremon



Lièvremon, situé à 820 mètres d'altitude sur la rive gauche du Doubs, est en pays sauguet. La majeure partie du territoire communal s'étend sur un plateau ondulé, incliné du N.O. au S.E. et s'abaissant de 1.045 mètres à 900 mètres. On gagne alors le village par un versant raide, découpé par des bancs calcaires en saillie qui dessinent une série de ressauts.

Lièvremon offre l'aspect d'un village-rue qui s'étire en longueur sur un replat dominant d'une cinquantaine de mètres la vallée du Doubs. Comme dans tout le Saugeais, outre un noyau groupé autour de l'église, l'habitat est caractérisé par une dispersion intercalaire en fermes isolées. Il n'y a aucun cours d'eau sur la commune à l'exception d'une source modeste, la Rosta.

Voies de communication

Le C.D. 251 relie Maisons-du-Bois à Lièvremon, qui se trouve à 4 km au S.O. de Montbenoît, à 10 km au N.E. de Pontarlier et à 54 km au sud de Besançon. Le C.D. 437, joignant Pontarlier à Morteau, ne longe le territoire communal que sur environ 250 mètres. La voie ferrée Pontarlier-Gilley, inaugurée en 1884, est désormais uniquement réservée au trafic de marchandises.

Cadastre

Premier cadastre établi en 1834. Territoire communal de 1.028 ha, dont 287 en forêt.

Hameaux et écarts

Les Bequs, la Brune, la Cave, les Coudres, les Couquards, les Joumets, le Paradis, les Pins Rares, Plan Marmier, Plan Tournier, Pré Jacquier, Recours-Dessous, Recours-Dessus, les Ricornes.

Toponymie

Lièvremon (1228, 1300).

Histoire

Situation administrative

Ancien Régime. — Subdélégation de Pontarlier. Révolution. — District de Pontarlier, canton de Montbenoît.

XIX^e-XX^e siècles. — Arrondissement de Pontarlier, canton de Montbenoît ; fusion par association avec la commune de Maisons-du-Bois en 1974.

Situation judiciaire

Ancien Régime. — Présidial de Salins, bailliage de Pontarlier, justice seigneuriale de Lièvremon.

Notaires

Attestés en 1563.

Dans une charte de 1228, Henri, sire de Joux, confirme les dons de ses prédécesseurs à l'abbaye de Montbenoît ; il y ajoute des donations personnelles, parmi lesquelles un cens annuel de 20 sols, assigné sur sa « ville » de Lièvremon, pour le salut de son âme. Ce document nous rappelle plusieurs données historiques, qui nous permettent de situer la communauté de Lièvremon (le village est cité à la fin



Vue générale

Photo B. Olivier

du XII^e siècle) dans le contexte géographique du Saugeais.

Les seigneurs de Joux, fondateurs et protecteurs de l'abbaye, se sont réservés des droits et des domaines dans le Val, en particulier à Lièvreumont (dont les religieux percevaient cependant toutes les dîmes). Mais leur patrimoine se trouve partagé à deux reprises, une première fois par Henri I^{er}, qui crée la seigneurie d'Usier pour son second fils Hugues, l'aîné Amauri devant hériter des autres biens, dont ceux de Joux et de Lièvreumont. Amauri, à son tour, réalise un second partage, en laissant à l'un de ses fils (Henri) la terre de Joux, et à l'autre (Jean) le domaine de Lièvreumont. Ajoutons que, depuis le milieu du XIII^e siècle, la maison de Joux est devenue vassale de celle de Chalon, qui a progressivement étendu son autorité sur le Haut-Doubs. C'est ainsi qu'en 1299 Jean de Joux déclare tenir en fief de Jean de Chalon, sire d'Arlay, la « maison de Lièvreumont et la ville dudit lieu et toutes les dépendances », ainsi que la moitié de la garde de Montbenoît. En 1300, une nouvelle reprise de fief confirme la « déclaration » de 1299. En 1332, Jean II se déclare vassal de l'abbé de Montbenoît, pour le village de Lièvreumont et lui vend tous ses droits sur Arçon. Sa fille, Renaude de Joux, qui lui succède, épouse Estevin de Montsaugeon : en 1383, celui-ci décide de vendre à Hugues de Chalon, outre la prévôté du lac Damvautier, ses terres de Dommartin et de Lièvreumont

pour 500 florins d'or. Ainsi, en 1388, Beatrix de Montsaugeon (la fille de Renaude) prête l'hommage du vassal au prince d'Orange, seigneur d'Arlay, et, en 1402, Bernard de Liereste (Beatrix a épousé Henri de Liereste) ratifie la vente faite au profit du sire d'Arlay.

En 1590, Philippe II, roi d'Espagne, abandonne en « engagère » la seigneurie de Lièvreumont (avec Houtaud et Dommartin) à la famille de Balthazar Gérard (ce dernier était l'assassin de Guillaume de Nassau, prince d'Orange) jusqu'au paiement des 25.000 écus d'or (soit la valeur de la mise à prix de la tête de la victime) ; mais, en 1607, les héritiers de B. Gérard reçoivent la seigneurie de Vuillafans en échange de celle de Lièvreumont, rendue ainsi à la maison d'Orange.

Le peuplement du Saugeais à la fin du Moyen Age s'est développé et les communautés rurales se sont affirmées ; naissent aussi des conflits concernant essentiellement des problèmes de délimitation et de parcours. C'est un différend de cette sorte qui oppose les habitants de Lièvreumont et ceux de Maisons-du-Bois au XV^e siècle : il est réglé par transaction en 1462 (le différend a du rebondir ensuite, puisque nous trouvons une autre transaction sur le même sujet en 1610). Au XVII^e siècle, la population de Lièvreumont se répartit en 77 feux (1614) ; mais la guerre de Dix Ans laisse dans tout le Saugeais des traces durables et le village ne compte plus que 60 feux en 1688.

Au XVIII^e siècle, l'héritage du prince d'Orange au Comté de Bourgogne passe à Louis de Gand, de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, puis, par mariage, au prince d'Arenberg. C'est Louis de Gand qui, en 1720, affranchit les habitants de Lièvreumont de la mainmorte, contre une livraison annuelle de 60 émines d'avoine. Ceux-ci décident en 1753 de réunir chaque année une assemblée des chefs de famille « pour procéder à l'élection de 2 échevins pour servir à l'exercice

de l'année qui suivra, en choisissant par leurs suffrages un d'iceux au nombre des riches et l'autre au nombre des médiocres, lesquels feront annuellement le serment entre les mains du juge du lieu, comme du passé ».

Economie - Société

Démographie historique

(« Les Saugets »)

1614 : 77 feux. - 1657 : 378 hab. - 1688 : 60 feux, 329 hab. - 1799 : 488 hab. - 1826 : 447 hab. - 1851 : 524 hab. - 1901 : 393 hab. - 1926 : 242 hab. - 1975 : 207 hab. - 1982 : 219 hab.

Pertes subies au cours des dernières guerres :

1914-1918 : 17

1939-1945 : 3

Familles existant au XVIII^e siècle (1750)

Baverel, Baverel-Jeanerret, Baverel-Mareschal, Baverel-Petit-Jacques, Bonnet, Carrel, Chaboz, Couquard, Courlet, Fauconnet, Guinchard, Laitier, Leoutre, Molard, Pourchet, Tournier, Vuillemin.

Célébrités

Fauconnet (Augustin), né à Lièvremon en 1701, mort à Goux-les-Usiers en 1771. Menuisier-sculpteur, il a exercé sa profession dans le Haut-Doubs, réalisant autels, retables, fonts baptismaux, chaires à prêcher d'un grand nombre d'églises. Un certain nombre d'œuvres peuvent lui être attribuées avec certitude : les églises de Bannans, Goux, Lizine, Lièvremon en particulier ; mais des hypothèses seulement pour Ouhans ou Sombacour. On peut affirmer qu'il a marqué son époque et sa région par son habileté, la qualité de son travail, son sens de l'espace et des volumes ; ainsi a-t-il beaucoup apporté dans la définition d'un art original, propre à la région.

Chargés de mettre en valeur la contrée, les habitants de Lièvremon vivent de la terre jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Ils se contentent de produire un peu de tout. Ils récoltent ainsi, en 1773, 11.700 boisseaux d'avoine, 940 boisseaux d'orge, 800 livres de chanvre et 540 boisseaux de froment, car cette céréale vient plus difficilement en raison des conditions

climatiques. L'élevage assure un complément non négligeable, les bêtes bénéficiant de la vaine pâture. Le bétail est donc composé, toujours en 1773, de 260 bovins, 82 chevaux et 52 ovins. Mais le troupeau est moins important qu'en 1688. Cette année là, les 329 habitants, répartis en 51 maisons, possédaient 289 bêtes à cornes, 137 moutons, 55 chèvres et 112 chevaux. Au XVIII^e siècle, un conflit — parmi d'autres — oppose les habitants de Lièvremon à ceux de Pontarlier. Ils devaient un cens annuel de 20 livres de cire à la ville. Un arrêt royal de 1702 ordonnant de racheter ce droit pour une somme de 240 livres, l'acte précisait que ce cens était dû « pour leurs droits de bourgeoisie à Pontarlier ». Mais en 1755, à la suite d'un différend, les « bourgeois » de Pontarlier contestent aux habitants de Lièvremon leur qualité de bourgeois de la ville car, pour l'avoir, il importe d'être « franc » ; or ces Saugets sont des mainmortables, affranchis seulement depuis 1720. De plus ils ne faisaient pas partie de la communauté du Baroichage. Un procès leur est donc intenté et la sentence de 1767 donne raison aux Pontissaliens.

La vocation rurale du village se maintient jusqu'à nos jours. Environ 170 ha de terres sont encore cultivés au milieu du XIX^e siècle (1852) et au début du XX^e (1909). L'orientation vers l'élevage s'affirme toutefois. S'il y a 3 fromageries en 1845, il n'y en a plus que 2 en 1858, alimentées en lait par 160 vaches. Le nombre des bovins semble assez stable jusqu'à la première guerre mondiale (180 vaches en 1909, 15 bœufs). Quant au cheptel ovin, il reste relativement important avec plus de 90 têtes en 1909.

Dans le bulletin signalétique établi en 1879, l'instituteur remarque qu'on y parle comme dans tout le Saugeais « un idiome très curieux ». Il constate également que « les habitants sous un aspect grossier, sont parfois très spirituels et ne manquent pas de finesse dans leurs remarques. La

religion y est souvent en grand honneur, mais sert malheureusement trop souvent de masque à l'hypocrisie ». Enfin, « l'habitude de l'ivrognerie est assez fréquente même chez le beau sexe ».

Au cours du XX^e siècle, les terres sont de moins en moins cultivées au profit de l'élevage. Le remembrement est intervenu en 1974. En 1984, on dénombre 25 exploitants agricoles dont 4 GAEC, un éleveur de volailles et une porcherie. Il y a 2 fruitières, celle de Lièvremon - village, travaillant 1,7 million de kg de lait, et celle de Lièvremon-La-Brune à laquelle 1,3 million de kg sont apportés. Au niveau de l'artisanat, le charron, le serrurier, les 2 cordonniers, les tailleurs de pierre encore présents en 1921, ont disparu. Il n'y a plus qu'un menuisier et un réparateur de machines agricoles. La réalisation du lotissement « Le Buisson du Bois » a été à l'origine de la fusion avec Maisons-du-Bois en 1974. Un regroupement pédagogique est intervenu avec cette localité. A ce titre, Lièvremon accueille les enfants du cours moyen. Un café, une dizaine de gîtes ruraux et le passage du GR 595 complètent l'équipement de ce village qui reste à prédominance agricole. Sur le territoire de Lièvremon se déroule toutefois depuis 1982, à la fin du mois de janvier, une importante épreuve sportive : « Les 24 heures des neiges ».

Histoire religieuse

Situation ecclésiastique

Ancien Régime. — Doyenné de Varais, paroisse de Montbenoît, église sous le vocable de l'Assomption de la Vierge.

XIX^e siècle. — Succursale (décret 30 septembre 1807).

Actuellement. — Zone pastorale du Haut-Doubs forestier, doyenné de Goux-Montbenoît, paroisse de Lièvremon, église sous le vocable de l'Assomption.

Recteur d'école attesté en 1563.

Au Moyen Age, Lièvremon appartient à la paroisse de Montbenoît et les habitants doivent d'abord se rendre aux offices de l'abbaye. Un lieu de culte est ensuite installé dans le village. C'est en premier lieu une chapelle, fondée par Claude Courlet et Agathe Vieille son épouse dans leur maison (ils en avaient reçu l'autorisation de l'archevêque de Besançon et de l'abbé de Montbenoît) et bénie en 1605, puis, vers 1690, une église succursale, qui réunit à l'office les communautés de Lièvremon et de Maisons-du-Bois. En 1700, par une convention, les religieux de Montbenoît s'obligent à desservir l'église pendant 8 ans, avec résidence effective du desservant pendant les mois de décembre, janvier et février. De nouveaux traités sont signés entre l'abbé de Montbenoît et les habitants de Lièvremon et Maisons-du-Bois en 1722 et 1724 : un prêtre séculier (avec le titre de vicaire en chef) pourra administrer l'église commune aux deux villages (le premier vicaire est Hyacinthe Rogeboz en 1723).

Les deux communautés ont conclu plusieurs arrangements successifs. Dès la fin du XVII^e siècle, les habitants de Maisons-du-Bois acceptent de participer pour un tiers aux frais de réparations et d'entretien de l'église, à ceux de la maison curiale et de la décoration de l'église, ainsi que (pour 1/3 toujours) au gage du prêtre et à son chauffage, et au gage du maître d'école. Une autre transaction, en 1734, concerne à la fois les problèmes ecclésiastiques (l'église, la cloche, la maison presbytérale) et les questions communales (limites territoriales et parcours commun). Notons qu'aujourd'hui encore les deux communes ne forment qu'une seule paroisse, autour de l'église de l'Assomption de Lièvremon.

Claude-François Faivre-Pierret, vicaire depuis 1787, ne prête le serment constitutionnel (1791) qu'avec de sérieuses réserves formelles. Et durant la Révolution, les habitants de Lièvremon restent

fidèles au clergé « romain » : c'est du moins ce qu'on peut conclure des accusations de « fanatisme » qui leur sont portées. 22 d'entre eux (sur une liste de 142 pour les villages du canton) sont arrêtés en 1794 sur l'ordre du curé constitutionnel de Gilley devenu président du comité central révolutionnaire de Montbenoît. Aux XIX^e et XX^e siècles, la pratique religieuse reste relativement forte. En 1962 encore, la quasi-totalité des femmes et plus de 3/4 des hommes de Lièvre-mont font leurs Pâques ; la messe du dimanche est suivie par les deux sexes dans la proportion de 60 à 74 %.

L'église paroissiale, placée sous le vocable de l'Assomption, est située à l'intérieur de l'enclos du cimetière et domine le village. Le clocher-porche (1745) couvert par un toit à l'impériale, demeure le seul élément d'un édifice plus ancien. Le reste de l'église a été élevé au XIX^e siècle. C'est l'ensemble du mobilier (chaire à prêcher due à A. Fauconnet et maître-autel retable) qui fait tout l'intérêt de ce modeste bâtiment. L'art baroque du Haut-Doubs, tout à la fois austère et enjoué, s'exprime dans ces éléments de mobilier que des restaurations récentes par trop criardes et violentes dénaturent en partie. Toute la sensibilité particulière du Haut-Doubs religieux se livrait ici, comme dans d'autres églises plus ou moins éloignées : éléments de décor, colonnes torsadées, volutes, guirlandes, statues... le tout tempéré et assagi par la symétrie et l'équilibre.

Equipement

Maison commune - écoles, 1836. Pont bascule, 1903. Electrification, 1920-1921. Adduction d'eau, 1831, 1908.

Comme beaucoup de villages du Haut-Doubs, Lièvre-mont est un village-rue, juxtaposant les fermes anciennes aux constructions neuves.

Ce sont ces fermes — plus ou moins restaurées et transformées — qui constituent l'élément architectural typique du village, composé d'un noyau central (regroupant la mairie, l'école et l'église) et de petits hameaux. La structure de ces fermes correspond à un schéma traditionnellement suivi dans cette région : des bâtiments imposants, de pierre et de bois, couverts par une vaste toiture à deux pans. Pour répondre aux exigences climatiques, logement, étable et dépendances agricoles sont regroupés dans ce même édifice. Il faut noter la présence d'un autre type de bâtiments, de plan carré, plus hauts et couverts par un toit à quatre pans ; ces derniers demeurent cependant des exceptions.

Lièvre-mont possède une fontaine-lavoir, petit édifice à trois travées couvert par une toiture à deux pans s'appuyant sur des murs et sur des piliers carrés sur la façade ouverte.

Sources et bibliographie

Sources. — *Guide des A.D.*, II, p. 222.
Bibliographie. — Estavayer (J.L.), *Histoire généalogique de la Maison de Joux*, Mem. et doc. Académie Besançon, 1843. Bartheliet (A.), *Notice sur la commune de Lièvre-mont et son ancienne seigneurie*, dans *Histoire de l'abbaye de Montbenoît*, Besançon, 1853. Blanc (J.), *Le val du Saugét, XIV^e-XV^e siècles*, Mem. Maîtrise, Univ. Besançon, 1976.